

**Définition du Prix :**

Le Prix Nadar est organisé et décerné chaque année, depuis 1955, par l'association Gens d'images. En 2017, il récompensera un livre de photographie publié entre octobre 2016 et octobre 2017.

L'ouvrage peut être :

- une monographie
- un livre d'auteur
- un catalogue d'exposition
- un essai ou un livre de recherche historique
- une collection de livres.

**Modalités de participation :**

Les livres doivent être déposés ou envoyés en deux exemplaires à l'adresse suivante :

Prix Nadar Gens d'images  
Sylvie Aubenas  
Département des estampes et de la photographie  
Bibliothèque nationale de France  
5 rue Vivienne  
75002 Paris

Ils doivent être accompagnés d'un message électronique à l'attention de [prix-nadar@gensdimages.com](mailto:prix-nadar@gensdimages.com) contenant les éléments suivants :

- visuel de la couverture de l'ouvrage,
- communiqué de presse et présentation d'une dizaine de lignes de l'ouvrage,
- présentation de la maison d'édition.

L'envoi ou le dépôt des ouvrages et l'envoi du message électronique sont possibles jusqu'au 11 octobre 2017 inclus, le cachet de la poste faisant foi. Après cette date, aucun ouvrage reçu ne sera retenu.

**Critères de sélection :**

L'ouvrage doit :

- être édité en France et porter un numéro ISBN français,
- avoir fait l'objet du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France,
- ne pas être une réédition ou un livre d'artiste,
- ne pas être publié par l'éditeur lauréat du prix 2016,

Un éditeur peut proposer plusieurs livres.

**Valorisation :**

- Le livre lauréat est mis en avant par une campagne de presse conduite par Gens d'images en collaboration avec la BnF.
- Il bénéficie d'une rencontre publique à l'auditorium de la Maison européenne de la photographie à Paris en novembre 2017, et d'une rencontre publique au Musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône au printemps 2018.
- Dix livres remarquables par le jury, incluant le lauréat, sont mis en avant à la librairie du Musée Nicéphore Niépce.
- Tous les livres proposés sont déposés à la Bibliothèque nationale de France, au département des estampes et de la photographie, et à la bibliothèque du Musée Nicéphore Niépce de Chalon-sur-Saône, où ils pourront être consultés.

**Le jury :**

- le jury est composé de spécialistes de la photographie et de l'édition.
- Le coordinateur du prix, un représentant du département des estampes et de la photographie de la Bibliothèque nationale de France, et un représentant du lauréat de l'année précédente appartiennent de droit au jury.
- L'attribution du prix se fait à majorité simple.
- Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix.

Tout acte de candidature implique l'acceptation du présent règlement.

**Contact :**

Julien Chapsal, Coordinateur du Prix Nadar • [prix-nadar@gensdimages.com](mailto:prix-nadar@gensdimages.com)